

La Banque européenne d'investissement

— suite de la page 1

européenne d'investissement (BEI). Institution financière internationale appartenant aux pays membres de l'Union européenne (UE), la BEI est une source potentielle de financement à long terme pour les projets d'investissement de capitaux et de possibilités de marchés dans le cadre de projets actuels ou futurs financés en partie par la BEI.

Fondée en 1958 en vertu du Traité de Rome, la BEI fonctionne comme une banque de développement; elle se procure des ressources sur les marchés financiers et des capitaux et accorde des prêts à long terme pour le financement de projets d'investissement ou d'immobilisation de capitaux. Les entreprises de tous les pays, y compris le Canada, peuvent recevoir du financement de la BEI, pourvu que leurs projets satisfassent aux politiques de développement économique et social de l'UE et qu'ils soient mis en œuvre dans des pays visés par le mandat de la BEI.

Le commanditaire (ou « promoteur ») d'un projet financé en partie par la BEI est habituellement une entreprise du secteur privé ou public. La BEI peut donc être un partenaire d'investissement pour les entreprises canadiennes qui cherchent une source de financement pour des projets d'immobilisations en Europe ou dans les pays en développement hors l'Europe avec lesquels la BEI a conclu des ententes de partenariat.

Partenaire d'investissement dans nombre de pays

La BEI, qui bénéficie d'une expérience unique dans les économies avancées et naissantes, accorde son appui aux projets qui favorisent la réalisation, par les pays membres de l'UE, des objectifs de politique économique fixés par l'UE; qui aident les pays candidats à l'adhésion à se conformer aux exigences de l'UE; ou qui contribuent aux politiques de partenariat avec l'étranger et d'aide au développement de l'UE dans quelque 150 pays du Groupe des États de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (pays ACP), de l'Afrique australe (AA) et de l'Asie et de l'Amérique latine (AAL).

La Banque offre divers types de financement pour appuyer les projets, entre autres, des prêts directs pour les grands projets (plus de 25 millions d'euros, c'est-à-dire plus de 40 millions de dollars canadiens), du capital-risque et, pour les projets de moindre envergure et pour les PME, des « prêts globaux » à la banque nationale d'un pays partenaire, qui fournit ces fonds aux investisseurs sous forme de lignes de crédit. La BEI finance habituellement jusqu'à 50 % des coûts d'un projet.

EUROPE

Source de possibilités de marchés

Les projets financés en partie par la BEI — qu'ils soient mis en œuvre dans l'UE ou ailleurs — offrent en outre des possibilités de marchés pour la fourniture de biens et de services, lorsque le promoteur du projet lance un appel d'offres international. Les entreprises de tous les pays, y compris le Canada, peuvent soumettre une offre pour la fourniture de travaux, de biens et de services. (Certaines restrictions s'appliquent; cliquer sur le site internet ci-dessous de la BEI pour plus de renseignements.)

Parmi les entreprises canadiennes qui ont fourni des biens dans le cadre de projets financés par la BEI, mentionnons **Bombardier Inc.**, qui a livré 19 autorails à grande capacité (AGC), par le biais de sa filiale française, pour l'amélioration du système ferroviaire en Bretagne.

Nomination à la BERD bon pour le Canada

M^{me} Sandy Ferguson est la nouvelle assistante du directeur exécutif pour le Canada et le Maroc à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) où elle appuiera les efforts canadiens de commercialisation dans les activités reliées à la BERD. Elle a travaillé au sein de l'entreprise MacDonald Dettwiler Associates, de Vancouver, et auparavant en tant que vice-présidente des Manufacturiers et exportateurs du Canada (MEC) pour la région de la Colombie-Britannique et au début de sa carrière, à Diversification de l'économie de l'Ouest canadien.

Pour plus de renseignements sur les débouchés en investissement et marchés publics auprès de la BERD, communiquer avec M^{me} Sandy Ferguson, assistante du directeur exécutif pour le Canada et le Maroc, BERD, tél. : (011-44-207) 338-6509, courriel : FergusonS@ebrd.com

Entrer en rapport avec la BEI

Les entreprises qui souhaitent demander un prêt à la BEI pour la réalisation de projets d'immobilisations peuvent communiquer avec la banque par téléphone, par télécopieur, par courriel ou par lettre. Elles trouveront également des renseignements sur les projets subventionnés par la BEI sur le site internet ci-dessous de cette dernière. Pour une liste des projets en voie de conception, cliquer sur : www.eib.org/projects/pipeline pour les annonces de projets, consulter : www.eib.org/news/press

Pour plus de renseignements sur la BEI, communiquer avec M. Bram Schim van der Loeff, Département de l'Information et des Communication, BEI, tél. : (011-352) 4379-3134, téléc. : (011-352) 4379-3189, courriel : info@eib.org internet : www.eib.org ou M. Paul Desbiens, conseiller (Affaires commerciales et économiques), ambassade du Canada en Belgique, tél. : (011-32-2) 741-0620 ou (011-32-2) 741-0624, téléc. : (011-32-2) 741-0606, courriel : paul.desbiens@dfait-maeci.gc.ca ou encore M. Marc Parisien, Direction du financement à l'exportation, MAECI, tél. : (613) 996-6188, téléc. : (613) 943-1100, courriel : marc.parisien@dfait-maeci.gc.ca

(On trouvera la version intégrale de cet article à www.infoexport.gc.ca/canadexport Cliquer sur la rubrique « Les Institutions financières internationales ».)

FRANC SUCCÈS DU COLLOQUE CANADA-RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

En février 2003, l'ambassade du Canada à Saint-Domingue a organisé un colloque pour promouvoir le Canada en tant que partenaire commercial de premier ordre. L'événement a permis de stimuler les activités commerciales du Canada en République dominicaine et à accroître la visibilité des partenaires commerciaux (Exportation et développement Canada, la Corporation commerciale canadienne, le Bureau de promotion du commerce Canada et l'Agence canadienne de développement international).

Pour un accord de libre-échange

Dans son discours d'ouverture, le président de la République dominicaine, M. Hipólito Mejía, a souligné que son pays souhaitait vivement amorcer des pourparlers avec le Canada concernant le libre-échange. Il a également abordé la question des lois libérales sur l'investissement étranger qui ont contribué à des investissements canadiens de 1,4 milliard de dollars US au cours des dix dernières années, faisant du Canada le troisième investisseur en importance en République dominicaine. Des représentants

de l'ambassade du Costa Rica en République dominicaine ont été invités à parler de l'impact positif de l'ALE sur le commerce bilatéral Costa Rica-Canada.



De gauche à droite : M^{me} Cristina Amiama, agente de commerce, ambassade du Canada en République dominicaine; M. Fernando Rainieri, président de la Chambre de commerce dominico-canadienne; M. Adam Blackwell, ambassadeur du Canada en République dominicaine; et M^{me} Renée Plouffe, déléguée commerciale (Caraïbes), MAECI.

Expansion des affaires

La République dominicaine, qui est le quatrième marché d'exportation du Canada dans la région, demeure encore le chef de file de la croissance dans les Caraïbes, possédant la plus importante

économie régionale après Puerto Rico. Grâce à une population de 8,5 millions d'habitants, un produit national brut de 22 milliards de dollars US, des importations de 8,8 milliards de dollars US et des exportations de 5,3 milliards de dollars US, l'économie de la République dominicaine offre de grandes possibilités d'expansion aux entreprises canadiennes, qui se partagent actuellement environ 1% du marché.

Plus de 140 délégués des secteurs les plus divers ont assisté au colloque, ce qui représente un marché potentiel de plus d'un milliard de dollars pour le Canada. La section des affaires commerciales de l'ambassade du Canada a désigné les cinq secteurs commerciaux suivants comme prioritaires : agriculture, aliments et boissons, électricité, construction et produits du bâtiment et environnement.

Pour plus de renseignements, communiquer avec M^{me} Cristina Amiama, agente de commerce, ambassade du Canada à Saint-Domingue, tél. : (011-809) 685-1136 poste 3351, téléc. : (011-809) 682-2691, courriel : cristina.amiama@dfait-maeci.gc.ca internet : www.santodomingo.gc.ca

Conférence de l'OWIT

CALGARY — 10-12 septembre 2003 — La section albertaine de l'Organization of Women in International Trade (OWIT) sera l'hôte de l'édition de 2003 de la conférence internationale de l'OWIT, qui réunira les déléguées des 25 sections locales de l'OWIT à travers le monde.

L'OWIT, un organisme international à but non lucratif, veut inspirer les femmes des milieux d'affaires internationaux, leur fournir de l'aide et de l'information et leur donner des occasions de réseautage. Ses membres représentent des femmes et des hommes dans un vaste éventail de professions.

Le programme comprendra : des conférences sur divers sujets, des ateliers et des activités de réseautage qui permettront aux exportateurs de rencontrer des membres de l'OWIT venant des quatre coins du monde.

voir page 8 — Conférence

Tokyo en effervescence

Le Congrès mondial du gaz

TOKYO, JAPON — 1^{er}-5 juin 2003 — Organisé sous l'égide de l'Union internationale de l'industrie du gaz à tous les trois ans, le Congrès mondial du gaz (22^e édition cette année) traite divers sujets, tels que l'énergie et l'environnement, la politique énergétique, le développement de nouvelles technologies pour la production, l'entreposage, le transport et l'approvisionnement, et la consommation. Cette année, les organisateurs attendent plusieurs milliers de visiteurs représentant des organisations internationales, le secteur public, l'industrie, le milieu universitaire et les instituts de recherche.

Le gouvernement du Canada établira, avec le concours de son ambassade à Tokyo et du Service des délégués commerciaux, un programme d'activités s'inscrivant dans le cadre de ce congrès (par exemple, kiosque à l'exposition, recherche de partenaires, communication de renseignements sur les marchés). Invitation est faite aux entreprises, associations, organismes gouvernementaux ou autres au Canada.

Pour plus d'information, communiquer avec M. Jean-Pierre Petit, délégué commercial, MAECI, tél. : (613) 996-2467, téléc. : (613) 944-2397, courriel : jeanpierre.petit@dfait-maeci.gc.ca ou M. Masanobu Tsukada, agent de commerce, ambassade du Canada à Tokyo, tél. : (011-03) 5412-6426, téléc. : (011-03) 5412-6345, courriel : masanobu.tsukada@dfait-maeci.gc.ca internet : www.wgc2003.com